



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL G-1309-16-22

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2022, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement général G-1309-16-22 modifiant le règlement G-1309 sur la circulation et le stationnement visant la transformation des pistes cyclables en pistes multifonctionnelles.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et peut être consulté à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Châteauguay, ce 7 juillet 2022.

La greffière adjointe,

Rebecca Monaco, avocate

PUBLIC NOTICE

COMING INTO FORCE OF GENERAL BY-LAW G-1309-16-22

PUBLIC NOTICE is given that during the regular sitting held on July 4, 2022, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the general by-law G-1309-16-22 amending by-law G-1309 on traffic and parking to convert bicycle paths into multi-purpose paths.

It comes into force on the day of publication of the present notice and may be consulted at the reception of the city hall located at 5, boulevard D'Youville, Monday to Thursday from 8:30 a.m. to 12 p.m. and from 1:15 p.m. to 5 p.m., and on Friday from 8:30 a.m. to 12 p.m.

The present text is not official; thus, the French version prevails.



**CERTIFICAT DE PUBLICATION
DE L'AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL G-1309-16-22**

Je soussigné, Maître Rebecca Monaco, agissant en ma qualité de greffière adjointe de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 7 juillet 2022, le présent avis public d'entrée en vigueur du règlement général G-1309-16-22 modifiant le règlement G-1309 sur la circulation et le stationnement visant la transformation des pistes cyclables en pistes multifonctionnelles, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 7 juillet 2022, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 7 juillet 2022.

La greffière adjointe,

Rebecca Monaco, avocate